

**UNIVALOM**

Siège:  
Route de Grasse  
06600 – ANTIBES  
Tél. 04.93.65.48.07

## SYNDICAT MIXTE POUR LA VALORISATION DES DECHETS MENAGERS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre des Membres du  
Conseil Syndical

Légal : ..... 38  
En exercice : ..... 23  
Présents : ..... 13  
Votants : .....  
Procuration .....  
Date de la convocation:  
21 Juin 2018

SEANCE DU 29 juin 2018

#### Délibération 2018-30

**OBJET : Rapport annuel 2017 du CPPP de la Société VALOMED  
exploitante de l'UVE d'Antibes**

L'an DEUX MILLE DIX HUIT le 29 juin à 10h00, le Conseil Syndical dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale

Original  
 Expédition certifiée conforme à  
l'original  
Pour la Présidente,  
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

#### Présents :

##### **Membres titulaires :**

Madame Josette BALDEN, Présidente  
Martine BONNEAU, Éric MELE, Michelle SALUCKI, Cléa PUGNAIRE, Claudine MAURY, Evelyne FISCH représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis  
Roland RAIBAUDI représentant de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse  
Alain GARRIS, Patrick LAFARGUE, Daniel LEBLAY, représentants de la Commission Syndicale

##### **Membres suppléants :**

Christine SYLVESTRE, Pierre SALMON représentants de la Commission Syndicale

#### Procurations :

#### Membres excusés :

Jean LEONETTI, Patrick DULBECCO, Guilaine DEBRAS, Michel VIANO, représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis  
Monique ROBORY-DEVAYE, Bernard ALFONSI représentants de la Commission Syndicale et de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins  
Anne-Marie BOUSQUET, Richard RIBERO, Laurent COLLIN représentants de la Commission Syndicale  
Emmanuelle CENNAMO représentante de la Communauté d'Agglomération Cannes Pays de Lérins  
Marie-Louise GOURDON, représentante de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

Certifié exécutoire compte-tenu  
de la transmission pour affichage  
aux Collectivités membres le :

Pour la Présidente,  
Le Directeur Général des Services

Fabien TREMBLAY

Accusé de réception en préfecture  
006-200046076-20180710-2018-30-DE  
Date de télétransmission : 10/07/2018  
Date de réception préfecture : 10/07/2018

Madame Martine BONNEAU est désignée en qualité de secrétaire  
Le Rapporteur expose à l'Assemblée :

Conformément aux dispositions de l'ordonnance 2015-899 du 23 juillet 2015 (article 88) et du décret 216-630 du 25 mars 2016 (article 165), la société VALOMED titulaire du Contrat de Partenariat Public Privé (CPPP) relatif à la gestion de l'Unité de Valorisation Énergétique (UVE) d'Antibes, et au traitement des déchets ménagers en option, est tenue de présenter un Rapport annuel ainsi que les comptes rendus des contrôles opérés au cours de l'année écoulée.

Pour l'année 2017, ce rapport présenté à la Commission Locale des Services Publics Locaux au cours de sa réunion du 26 juin 2018 est également produit en Comité Syndical.

Une présentation résumée de ces documents établis par la société VALOMED et relatifs à l'année 2017 est effectuée à l'assemblée qui est appelée à en débattre.

Après avoir pris connaissance du rapport annuel et des comptes rendus des contrôles opérés par la Société VALOMED sur la gestion de l'UVE d'Antibes, sur le traitement des déchets ménagers en option, et après en avoir débattu,

Après avoir pris connaissance du rapport annuel du CPPP ci annexé de la société VALOMED 2017,

Où cet exposé,  
Après en avoir délibéré conformément à la loi,  
Le Comité Syndical  
A l'Unanimité

- PREND ACTE de cette communication.

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme,

La Présidente



Josette BALDEN